

**Contribution de la section de la Bulgarie à l'étude sur l'Éducation au développement durable.  
Février 2012**

**Existe t-il des législations spécifiques en matière d'EDD dans votre pays? Non**  
**Quels sont les liens entre les structures institutionnelles, les acteurs de territoires et la société civile; quelles sont les structures porteuses de l'EDD ?**

La conception relative à l'EDD et les textes qui sous-tendent la réalisation de l'EDD sont élaborés par le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la science. Les inspections régionales de l'éducation nationale effectuent un contrôle sur la réalisation. Celle-ci est confiée aux enseignants et à l'encadrement des écoles.

**Quels sont les dispositifs pédagogiques mis en place dans les écoles favorisant l'EDD ?**

Un programme national relatif au développement de l'enseignement scolaire et de l'éducation et de la formation préscolaires (2006–2015) soulignant l'importance de l'éducation au développement durable en tant que base de construction de la personnalité contemporaine et d'une société responsable est en cours de réalisation.

A l'école maternelle, les enfants sont sensibilisés dès le plus jeune âge à la responsabilité en matière de protection de l'environnement, de santé individuelle et publique. Cette sensibilisation est poursuivie de manière durable au cours du processus scolaire d'enseignement et d'éducation.

Les programmes des matières scolaires « patrie », « monde environnant », « l'homme et la nature » et « l'homme et la société », enseignées de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> classe, ainsi que « biologie et santé », « chimie et protection de l'environnement », « géographie et économie », « le monde et la personnalité », enseignées dans les classes suivantes, attirent l'attention des élèves sur les problèmes du développement durable.

Tous les programmes scolaires font actuellement l'objet d'une revue générale, l'un des objectifs étant de mettre en valeur l'EDD. Les notions et les sujets relatifs au développement durable sont approfondis et diversifiés.

Les matières facultatives permettent le choix d'une thématique pouvant concerner les problèmes du développement durable, comme par exemple les problèmes environnementaux globaux, la pression démographique sur l'utilisation des ressources, les nouvelles technologies de production d'énergie, les accidents industrielles, le suivi biologique etc.

L'environnement, la protection de la nature et la santé figurent parmi les thèmes des épreuves de fin d'études secondaires de biologie et santé, de chimie et protection de l'environnement, de géographie et économie.

Le programme opérationnel « Développement des ressources humaines » permet aux écoles de proposer des projets dont l'approbation donne accès à des fonds permettant la mise en place de formations facultatives et l'organisation d'événements extrascolaires consacrés à l'EDD.

Au cours de l'année prochaine entreront en vigueur de nouveaux textes assurant de nouvelles possibilités d'EDD, notamment la détermination des options obligatoires non

seulement en fonction des matières obligatoires incluses dans les programmes scolaires nationaux mais également des intérêts des élèves et du jugement de la direction de l'école.

Dans les lycées professionnels, en fonction de la spécificité des activités liées aux différents métiers et spécialités, le contenu obligatoire des études permet d'acquérir des savoirs et des savoir-faire relatifs à la protection de l'environnement, aux possibilités de réduction de l'impact nuisible des étapes du processus technologique sur l'air, l'eau et les sols ainsi que sur la vie et la santé des personnes (rayonnements, vibrations, bruits). Des indicateurs d'évaluation de l'acquisition de compétences professionnelles relatives à la protection de l'environnement sont prévus dans les programmes nationaux d'évaluation permettant l'obtention d'un niveau de qualification professionnelle.

Une formation professionnelle en vue de l'acquisition de la profession « Ecologie » et de la spécialité « Ecologie et protection de l'environnement » est dispensée. Cette formation d'une durée de cinq ou de six ans permet aux élèves d'acquérir des compétences professionnelles – savoirs, savoir-faire et qualités personnelles – leur garantissant une réalisation réussie dans beaucoup de domaines professionnels. Au travail, ils mettent en œuvre les savoir-faire acquis en matière d'analyse de produits, de l'air, de l'eau, des sols, de contrôle des déchets et des processus de production.

Une compétition nationale dans le domaine de l'éducation civique est organisée annuellement à l'attention des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 12<sup>ème</sup> classe. L'objectif principal de cette compétition est la mise en œuvre et la pratique des savoir-faire et des compétences acquises dans le domaine de l'éducation civique par l'intermédiaire de la création de projets. Les enfants et les jeunes sont encouragés à approfondir leur capacité d'auto-organisation et à se montrer actifs à l'égard des problèmes de la société et de l'environnement, en cherchant à renforcer leur confiance dans le sens de l'effort consenti en vue d'une évolution positive du monde.

Des projets scolaires consacrés à l'environnement et correspondant à l'âge des élèves sont mis en place. Les meilleurs projets participent à la Compétition nationale de sciences naturelles et environnementales. Des sorties scolaires à but environnemental sont organisées.

Le 17.09.2011 le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la science lance la campagne « Je participe et je change! », dont l'édition 2011/2012 est consacrée aux compétences sociales et civiques. Cette campagne est soutenue par le médiateur de la République de Bulgarie.

Différents programmes nationaux sont mis en place dans l'objectif de l'EDD. A titre d'exemple :

Le Programme national « L'école – un territoire réservé aux élèves », avec les objectifs suivants : construction de la personnalité de jeunes gens socialement engagés adhérant aux valeurs de la société démocratique ; démonstration par les élèves de leurs savoirs, savoir-faire et compétences et encouragement de la mise en valeur des qualités personnelles et de l'exercice du métier choisi ; création de conditions favorisant le développement artistique de l'enfant, la formation à la diversité culturelle et l'éducation.

Le Programme national « Prise en charge individuelle de chaque élève », avec les objectifs suivants : assurer des possibilités supplémentaires de formation tant aux élèves possédant des talents particuliers qu'aux enfants rencontrant des problèmes d'apprentissage à l'école ;

encouragement de la mise en place de nouvelles démarches d'enseignement et d'apprentissage en fonction des capacités des enfants.

Le Programme national « Modernisation du système de la formation professionnelle », avec les objectifs suivants : assurer une base logistique conforme aux exigences contemporaines du marché du travail, financée par des crédits budgétaires et des cofinancements ; augmenter l'accès à un emploi correspondant au métier acquis lors de la formation professionnelle suivie ; créer un environnement moderne de formation professionnelle en concertation avec le monde des affaires et conforme à l'évolution de l'offre d'emplois ; assurer aux élèves en formation la possibilité d'être initiés aux équipements technologiques les plus modernes en vue de pouvoir les utiliser ; assurer l'acquisition de compétences professionnelles dans des conditions réelles de travail ; créer un lien direct entre élèves et l'employeurs.

**Les enseignants sont-ils formés à l'EDD? Quel est le degré d'intérêt pour l'EDD au sein du monde économique, culturel et artistique et auprès des partenaires sociaux ?**

Les départements existants d'information et de formation continue des enseignants dispensent des formations qui expliquent le concept du développement durable et permettent l'acquisition de savoir-faire en matière d'enseignement de l'EDD.

Le projet « Qualification des éducateurs » prévoit des formations organisées dans l'objectif de former les éducateurs à :

- travailler avec des enfants et des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers ;
- travailler dans un environnement multiculturel ;
- prévenir la violence et l'agression scolaire ;